

UN CERTIFICAT D'APTITUDE DE NIVEAU II

Le CAFERIUS atteste des compétences professionnelles pour exercer des fonctions de cadre dans les secteurs, social, médico-social et sanitaire. Il permet d'exercer comme cadre intermédiaire des établissements ou services du secteur associatif, des organismes de protection sociale de la fonction publique territoriale et hospitalière.

Les fonctions et activités visées

Les professionnels responsables d'unités de travail assurent l'encadrement d'une équipe et des actions directement engagées auprès des usagers. Ils pilotent l'action dans le cadre des projets de service. Intermédiaires entre direction et équipes, ils sont en position d'interface dans les organisations. Ils ont un rôle essentiel pour la mise en oeuvre des réponses aux besoins des usagers. Ils sont à leur niveau, garant du respect de leurs droits et favorisent une réflexion éthique au sein de leur unité de travail.

Les activités

- Pilotage de l'action
- Encadrement d'équipes et de professionnels
- Gestion des ressources humaines
- Gestion administrative et budgétaire d'une unité ou d'un service
- Communication interne et externe
- Participation au projet institutionnel
- Partenariat et travail en réseau

Les conditions d'admission et les modalités d'inscription

- Sur dossier + évaluation de la candidature (1 écrit et un entretien de motivation).
- Sur dossier seulement + entretien pour les candidats ayant déjà validé un domaine de compétence par la VAE.

Le processus d'information et d'évaluation préalable à l'inscription en formation vise à engager mutuellement l'IRTS et le candidat sur les conditions raisonnables de réussite aux épreuves de certification.

Pour accéder à la formation les candidats doivent être titulaire soit :

- d'un diplôme de travail social au moins de niveau III.
- d'un diplôme homologué ou inscrit au Répertoire national des certifications professionnelles au moins de niveau II.
- d'un diplôme correspondant au moins à 2 ans d'études supérieures et justifier de 3 ans d'expérience professionnelle dans le domaine de l'intervention sociale ou dans une fonction d'encadrement.
- d'un diplôme de niveau IV du travail social et justifier de 4 ans d'expérience professionnelle dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux

Le détail des conditions d'admission figurent sur le site de l'IRTS Paris Ile-de-France www.irtsparisidf.asso.fr

L'inscription aux épreuves d'admission s'effectue uniquement sur le site internet.

Le déroulement

La formation au CAFERIUS se déroule en alternance sur 16 regroupements mensuels. Elle comporte 400 heures d'enseignement théorique et 420 heures ou 210 heures de formation pratique (stages) selon les allègements accordés.

La formation est construite de manière modulaire afin de la rendre accessible à différents profils de candidats, notamment ceux qui viennent dans le cadre de la VAE.

Chaque regroupement mensuel est programmé sur une moyenne de 4 jours. Le travail personnel (ainsi que le temps d'examen) n'est pas inclus dans le temps de formation.

La formation pratique :

420 ou 210 heures auprès d'un ou deux sites qualifiants : l'organisation de la formation pratique s'organise en fonction du projet du stagiaire dès le 1^{er} semestre.

Le CAFERUIS

Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement
et de Responsable D'Unité d'Intervention Sociale.

Les objectifs

- Acquérir les connaissances et techniques de base nécessaires aux différentes fonctions.
- Développer les postures relationnelles et éthiques nécessaires à l'exercice de ces fonctions.
- Expérimenter les différentes fonctions de cadre.
- Construire son propre style de management en lien avec son projet professionnel.
- Réussir les épreuves de certification du diplôme.

Le contenu

UF1

La conception et la conduite de projets d'unité ou de service dans le cadre du projet institutionnel. L'évaluation et le développement de la qualité.

UF2

Le développement d'une expertise sectorielle, la construction d'un diagnostic approprié à un territoire, un secteur d'intervention, à une catégorie de public. Le droit des usagers et les politiques sociales. Les problématiques liées à l'éthique et à la déontologie.

UF3

Le management d'équipe, la communication, le partenariat et le travail en réseau. La sociologie des organisations.

UF4

La gestion administrative (droit du travail et organisation du travail) et la gestion budgétaire. L'entrée en formation est conditionnée à la conclusion préalable d'une convention de formation.

Le financement (sur convention)

- Budget des établissements
- Plan de formation
- Congé Individuel de Formation (CIF)
- Financement personnel
- CPF

Si vous souhaitez réaliser cette formation dans le cadre d'un CIF, vous devez :

- Obtenir l'accord de votre employeur pour une autorisation d'absence durant la période de formation
- Déposer un dossier de prise en charge auprès de votre Fonds d'Assurance Formation, au moins trois mois avant le début de la formation
- Une partie des frais de formation peut être laissée à la charge du participant par les Fonds d'Assurance Formation.

TARIFS

FRAIS DE SÉLECTION : 95 €

TARIF DE LA FORMATION :

Parcours complet	7668 €
DF1	1862 €
DF2	3074 €
DF3	2101 €
DF4	1215 €

VOS CONTACTS

ADMISSION

Service admission Paris
01 73 79 51 13
ADMISSION75@parmentieridf.fr

PÉDAGOGIE

Paris

Responsable de Formation
Eric KLONOWSKI
01 73 79 51 85
EKLONOWSKI@parmentieridf.fr

Secrétaire pédagogique
Anne-Lise LAIGLE
01 73 79 51 81
ALLAIGLE@parmentieridf.fr

I N S T I T U T R É G I O N A L D U T R A V A I L S O C I A L



IRTS Paris Île-de-France
PARMENTIER

www.irtsparisidf.asso.fr